

Intervention militaire et constitutionnalisme

Le départ forcé de IBK au Mali est maintenant un fait accompli. L'intervention militaire, elle aussi, est irréversible, car elle a donné lieu à la transition en cours. Une grande majorité de la population malienne est en faveur du changement à cause du malaise social, de la gouvernance médiocre, de la violence dans le nord et le centre du pays, du pillage organisé, du délitement institutionnel, et de l'instrumentalisation des institutions à des fins personnelles par l'équipe déchue. Pour certains donc, l'intervention militaire était opportune, surtout si elle mène à un réel changement de cap.

Mais ne faudrait-il pas se méfier des arguments qui font appel à un réalisme politique selon lequel la réalité du jour justifierait le geste des militaires? Que dire de la logique selon laquelle l'intervention des militaires était inévitable parce qu'elle répond à un désir «populaire»? Bref, le pragmatisme, l'appel à l'autorité du bon sens, et les généralisations qui tiennent aux expériences personnelles et collectives créent-ils une nécessité ou une urgence appelant l'armée à jouer un rôle pourtant inconstitutionnel?

Les prémisses des arguments avancés en faveur de l'intervention militaire ne sont pas moins problématiques que celles qui sous-tendent le raisonnement des partisans du statu quo. Il y a d'abord le fait qu'ils interviennent *ex post facto*. Il n'y a aucun doute que les partisans de IBK soutiendraient à leur tour un contre-coup s'il y

Siba N'Zatioula Grovogui

Université de Cornell,
New York, USA

en avait eu un et, dans ce cadre, avanceraient des arguments en faveur de la légalité et de la constitutionnalité – mais peut-être pas de la légitimité. Ces derniers n'ont donc pas tort de faire porter le débat sur les motivations propres et le but de l'intervention militaire.

Le problème de la logique de la nécessité est qu'elle apparaît vraie simplement parce qu'il n'est pas possible qu'elle soit fausse. Il n'est pas non plus possible de disputer cette supposée nécessité d'après laquelle il manque une proposition évidente pour contrer la première, en l'occurrence la nécessité de l'intervention dans sa forme actuelle. C'est une nécessité trompeuse, qui ne peut en aucun cas produire de la légitimité. On en prend acte et on en tient compte cependant, du fait même qu'elle n'est pas un fait admis par tous.

La légitimité constitutionnelle et le consentement étant donc absents dès le départ, il ne reste plus, pour assurer aux Maliens que le corps et le jeu politiques en seront fortifiés, que la forme de l'intervention et le rapport entre les objectifs déclarés des militaires et les actes qu'ils accomplissent. Il ne s'agit donc pas de se focaliser sur l'intervention en tant que telle, mais plutôt d'appréhender les habitudes

politiques néfastes susceptibles d'être modifiées dans le cadre de l'intervention. Par conséquent, il nous appartient à tous d'insister sur des dispositions constitutionnelles, des compétences institutionnelles réelles, et des organes indépendants pour enfin changer la manière dont acteurs politiques et citoyens participent au jeu politique.

La double tragédie des interventions militaires en Afrique postcoloniale est que 1) elles ont rarement abouti à un changement de comportement de la classe politique et 2) elles ont plutôt donné lieu à des institutions qui n'ont pas réussi à cadrer le jeu politique et la vie constitutionnelle dans un sens positif au-delà de l'alternance au pouvoir. Dans le premier cas, les coups d'État et interventions militaires au Mali et ailleurs en Afrique n'ont pas réussi à changer les habitudes des politiciens ni à empêcher la répétition des antécédents : opportunisme politique, abus de pouvoir, tendance autoritaire et autocratique, culte de la personnalité, et gestion maffieuse de la vie publique et de l'économie. Bref, ils ont souvent produit des présidents aussi inefficaces que leurs prédécesseurs.

Comme pour confirmer la répétition des mauvaises habitudes institutionnelles et constitutionnelles, l'intervention militaire est devenue le recours ultime de règlement des crises constitutionnelles, sans qu'il y ait une réflexion poussée sur la possibilité d'une méthode autre que la prise de pouvoir. Autrement dit, l'armée peut-elle concevoir une

méthode d'intervention moins dramatique, mais plus efficace? Peut-elle proposer un tel mode d'intervention comme clause constitutionnelle afin de donner un style, une forme, et une logique institutionnelle à sa participation à la vie nationale? À présent, force est de constater que l'intervention pour changer le gouvernement est, en tant que telle, la règle du jeu que l'armée s'est choisie. Or celle-ci ne suffit pas à faire la lumière sur les avantages constitutionnels dans le long terme. C'est la raison pour laquelle les militaires sont souvent tombés dans les mêmes pièges que les civils qu'ils dénoncent au moment de l'intervention, et souffrent par conséquent, souvent, du même sort politique que les civils.

Les problèmes de la gouvernance postcoloniale ne peuvent être résolus par un seul mandat. Ils ne peuvent non plus être résolus selon la culture politique, les méthodes de gestion et les règles du jeu politique qui prévalent présentement. Ces problèmes sont nombreux et réels. Ils vont des questions de souveraineté nationale à la gestion des wadis; de la question de la citoyenneté à la question du genre; de l'héritage colonial à la gestion

de la mémoire collective; de la séparation entre l'espace public et privé à celle des pouvoirs et ainsi de suite. Ce contexte requiert non seulement un regard lucide sur le passé, mais aussi la capacité d'imaginer le futur. Il exige non seulement l'examen détaillé et la connaissance de soi, mais aussi une ambition d'expérimentation et un rejet du mimétisme. Par-dessus tout, le contexte nous oblige à revoir la culture politique, la responsabilité citoyenne, les parts de souveraineté qui reviennent à l'État et celles qui constituent des droits irrévocables des citoyens et des entités communautaires. Il faudrait aussi revoir les privilèges et immunités de tous, y compris ceux des arbitres du jeu politique, surtout en période de crise.

D'aucuns doutent de la capacité du Mali en particulier, et de l'Afrique en général, d'innover en matière de gouvernance. La référence faite à l'Afrique à cet égard est simplement opportuniste. Le problème ne se limite pas à l'Afrique. Niccolò Machiavel avait en son temps perçu que « L'innovateur a pour ennemis tous ceux qui profitent des institutions anciennes, et il ne trouve que de tièdes défenseurs dans ceux pour qui les nouvelles

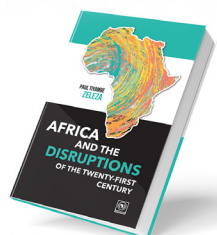
seraient utiles ». Il est donc normal que les opposants à la réforme se présentent comme des partisans du pragmatisme. Leurs arguments souffrent cependant d'un déficit de crédibilité.

Robert Kennedy lui aussi avait bien perçu le besoin de l'Afrique de se prendre en charge quand il prononça ces mots en 1966 en Afrique du Sud : « Nombre des grands mouvements de pensée et d'action du monde découlent du travail d'un seul homme. Un jeune moine entame la Réforme protestante, un jeune général étend un empire de la Macédoine aux confins de la terre, et une jeune femme reprend le territoire de la France. Thomas Jefferson, 32 ans, a proclamé que tous les hommes sont créés égaux. » Kennedy avait omis Soundiata, qui surmonta son infirmité physique pour bâtir un des plus grands empires de son époque. Il ne nous reste donc qu'à citer Frantz Fanon, pour terminer : « Chaque génération doit dans une relative opacité découvrir sa mission, la remplir ou la trahir. » Le choix incombe aujourd'hui à la classe politique malienne et plus globalement aux citoyens maliens de se doter des moyens de leur responsabilité.



Coming Soon / À paraître

publications@codesria.org - <https://www.codesria.org/spip.php?article3111>



In this important and timely volume, Paul Tiyambe Zeleza brilliantly investigates the 'various disruptions and dysfunctions of the early twenty-first century for Africa' through the lens of both the African continent and the diaspora. This collection of wide-ranging essays powerfully and persuasively challenges the reader to reflect upon the way in which a crisis, including the current pandemic, 'holds a giant mirror to society' in order to expose underlying social, economic and racial injustices.

Henry Louis Gates, Jr., Alphonse Fletcher University Professor, Harvard University

In an era marked by global structural disruptions, we are fortunate to have this wideranging collection of essays from Paul Tiyambe Zeleza to help make sense of it all. From his distinctive Pan-African vantage, Zeleza offers incisive analysis of the interlocking issues of geopolitics, racism and higher education. A history of the present that is as devastating as it is erudite, this hard-hitting, brilliant book is a must-read.

Alondra Nelson, President, Social Science Research Council